



DELIBERATION N°2024-011  
DU 2 AVRIL 2024  
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF  
EXERCICE : 2023  
AFFECTATION RESULTAT EN  
2024

Nombre de membres en exercice 19  
Nombre de membres présents 18  
Nombre de suffrages exprimés 18  
Votes Abstentions : 0 Contre : 0 Pour : 18

Date de la convocation : 27 mars 2024  
Séance du 2 avril 2024 à 20 heures

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. le Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par M. le Maire après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,  
1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés (1)		
Opérations de l'exercice	2 014 426,14 €	2 675 093,53 €
Totaux	2 014 426,14 €	2 675 093,53 €
Résultat de clôture (=CA)		<b>660 667,39 €</b>

	INVESTISSEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	447 533,42 €	
	1 539 913,93 €	2 028 203,36 €
	1 987 447,35 €	2 028 203,36 €
		<b>40 756,01 €</b>

	ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	447 533,42 €	- €
	3 554 340,07 €	4 703 296,89 €
	4 001 873,49 €	4 703 296,89 €
		<b>701 423,40 €</b>

Besoin de financement  
Excédent de financement

<b>40 756,01 €</b>	au compte 001 investissement dépenses BP 2024
<b>40 756,01 €</b>	au compte 001 investissement recettes BP 2024

Restes à réaliser

<b>1 660 387,96 €</b>	- €
-----------------------	-----

Besoin de financement des restes à réaliser  
Excédent de financement des restes à réaliser

<b>1 660 387,96 €</b>	
-----------------------	--

Besoin total de financement  
Excédent total de financement

<b>1 619 631,95 €</b>	
-----------------------	--

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

<b>560 667,39 €</b>	au compte 1068 Investissement BP 2024, avec émission titre de recette.
---------------------	--

<b>100 000,00 €</b>	au compte 002 Excédent de fonctionnement reporté BP 2024
---------------------	--

3° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations M. le Maire et M. le Secrétaire de séance

Pour expédition conforme, le Maire

